

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 26/02/2009

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, FRADET, LAHILLADE, LE GARREC,
TOUYA, RIU, SOMERVILLE
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS - EXPERT.

Excusés : Messieurs LASSALLE et YVORA.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Disparition des tronçonneuses du hangar communal.**

Les deux tronçonneuses de la commune, stockées au hangar communal, ayant disparu le lendemain de la tempête, le conseil donne son accord pour que le maire porte plainte et décide l'achat de deux tronçonneuses neuves ainsi que les équipements de protection.

*** Pétition des riverains du Quai de l' Adour.**

Mr le maire donne lecture du projet de lettre que les riverains de l' Adour se proposent d'adresser au cabinet d'architecte Morel - Delaigue . Le conseil ne s'oppose pas à cette initiative.

***Panneaux parcours de Santé et boucle thermique.**

Le conseil entérine le devis proposé par la commission Culture, Patrimoine, Tourisme, Thermalisme et Communication pour l'achat de 120 panneaux garantis 5 ans, pour un montant H.T. de 200 €.

***Demande de parachutage.**

Les Parachutistes de Bayonne ont adressé à la mairie une demande de parachutage dans les Barthes, le conseil attend la réponse des éleveurs et éventuellement définira la zone de parachutage .

***Proposition de voirie par MACS.**

Macs propose pour 2009 deux catégories de prise en charge : **l'aménagement sécurité** avec un accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, la réfection des ruelles adjacentes à la mairie, le parking à l'école et le carrefour de l'impasse Peloucat ; **en investissements** : le revêtement de la placette des quais de l' Adour, le quai Bezincam et la route de Sablar.

***Proposition d'embauche pour réparer les dégâts dus à la tempête.**

Suite à la tempête, la Préfecture a mis en place des emplois en CDD pour l'abattage et nettoyage des arbres exclusivement dans les zones sinistrées. Le salaire est pris en charge par l'Etat à hauteur de 90 à 95%. Des formations sont également proposées pour ces embauches. Cette démarche n'exclue en rien la responsabilité des propriétaires qui doivent couper leurs arbres et nettoyer. Deux conseillers sont chargés de présenter une étude dans le cas de figure d'une embauche.

***Choix du maître d'œuvre pour le projet " médiathèque et aménagement maison Lafitte ".**

La commission Bâtiments expose les propositions d'honoraires des cabinets d'architectes consultés, le conseil retient le cabinet Faget à St Vincent de Tyrosse.

*** Délibération concernant le Pôle médico-social.**

Après avoir entendu le rapport de la commission municipale de l'Urbanisme, le conseil municipal unanime décide de réaliser des travaux de viabilité du " Pôle médico-commercial Lagrange ". Le conseil municipal décide d'effectuer ces travaux conformément au découpage de lots suivants :

Lot n°1 : Voirie

Lot n°2 : Assainissement Eu et EP - Adduction d'Ea u Potable

Lot n°3 : Espaces verts

La procédure de dévolution prévue est la procédure adaptée. Après délibérations, le conseil municipal unanime décide :

- d' approuver l'estimation des travaux pour un montant de 181 941 euros H.T.
- d' approuver le Dossier de Consultation des Entreprises
- de lancer immédiatement la procédure adaptée par des publications dans le journal SUD-OUEST et le site internet LANDES-PUBLIQUE ,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la passation marchés.

*** Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble Section D n°304.**

Dans le cadre de l'affaire concernée, le conseil décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

*** Entretien chemins communaux.**

Après avoir récupéré les graviers des tranchées faites la fibre optique, les chemins communaux recensés seront rebouchés, notamment le chemin de Carrouba, de Lorient. Un pont sera mis en place pour desservir une parcelle communale, route d'Escornebeou, pour cela la commune va acheter une buse.

*** Divers.**

- L'épicerie Guy et Guylaine Navarro sera équipée d'un défibrillateur. Une petite réception sera organisée à cette occasion avec la presse locale.
- " STOP PIZZA " informe le conseil qu'il cesse son activité car il a trouvé une embauche en tant que salarié et remercie la commune de l'avoir accueilli pendant de nombreuses années.
- La collecte des ordures ménagères est modifiée depuis le 9 février, elle a lieu le **mardi** matin et le **vendredi** matin.
- Mr le maire donne lecture de plusieurs lettres de remerciements adressées à la municipalité par des gens de la commune touchés par l'élan de solidarité au lendemain de la tempête.
- Le conseil municipal remercie à son tour Mr le Maire pour son dévouement et réaffirme un **grand merci à tous les bénévoles qui ont proposé leur aide.**
- Le conseil propose d'écrire au Conseil Général afin de lui demander de mettre à jour les panneaux situés à Rivière indiquant le pont barré aux poids lourds à Saubusse. Ces panneaux sont actuellement occultés .
- Mr René MARTINE est nommé Vice-Président du Club 3ème Age.
- Le Président du Foyer des Jeunes Alexandre Doëzy a démissionné de son poste pour des raisons personnelles.
- La Ligue des Landes d'Aviron propose de faire venir à Saubusse des jeunes compétiteurs pour leur faire découvrir les Barthes, en échange de quoi, une journée " découverte de l'Aviron " est proposée. Le conseil répond favorablement.
- Il est obligatoire de faire passer aux deux agents communaux la Formation et Tests Caces Catégorie 1 pour les engins spécialisés. Le montant de ces formations s'élève à 1172,08 € .
- La Lyonnaise vérifie les bouches d'incendie le 6 mars.
- Les gens souhaitant récupérer du bois suite à la tempête, doivent s'adresser auparavant à la mairie car il y en a sur le domaine public et privé.
- Il est rappelé aux associations de penser à envoyer leur calendrier des manifestations régulièrement à Christiane Expert pour diffusion sur le panneau lumineux et à Valérie Duverdièr pour paraître sur le compte rendu municipal.

***Les rendez-vous du mois ***

- **Samedi 14 mars** : au Trinquet : 1/2 finales 2ème et 3ème séries en Main Nue Tête à Tête.
- **Jedi 19 mars** : 18h30 devant la mairie : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie suivie d'un vin d'honneur.
- **Samedi 21 mars** : 20h30 à l'Eglise : concert de Chants Profanes avec le Choeur d'Albret et la chorale Trait d'Union de Lauzun.
- **Vendredi 27 mars** : à partir de 19h à la salle des fêtes : Soirée Partage du Secours Catholique (témoignages sur le Viet-Nam) - chants et buffet.
- **Samedi 28 mars** : concert récital " Jazz Manouche " Gérard Luc et la Formation Nacre Bleu, à l'Eglise à 20h30.
- **Samedi 28 mars** : 1er Tour Championnat de France : Main Nue Tête à Tête